



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises

Question écrite n° 118508

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les conditions du maintien de la vie économique dans le monde rural lorsqu'il s'agit d'assurer la succession d'une petite entreprise, d'un commerce, d'un petit artisan local, notamment au moment de cesser l'activité pour prendre la retraite. Les élus eux-mêmes éprouvent parfois de multiples difficultés pour empêcher ainsi la disparition des centres d'activités qui sont nécessaires à la survie de la collectivité locale concernée. Il lui demande quelles mesures peuvent être imaginées pour améliorer cette situation et maintenir la vie dans nos campagnes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118508

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10199

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)